

# LE PUBLICISTE.

SEPTIDI 7 Floréal, en VII.



*Embargo mis à Barcelonne sur les bâtimens portugais qui se trouvoient dans ce port. — Proclamation du général Macdonald aux habitans de la république-napolitaine. — Arrivée à Lindau de vingt-six bâtimens sur lesquels on a embarqué des troupes autrichiennes. — Nouvelles diverses d'Angleterre. — Rapport relatif aux rentiers et pensionnaires de l'état.*

## TURQUIE.

*Constantinople, le 28 ventôse.*

Un vaisseau a été dernièrement poussé par une violente tempête dans le port de Lépante. Il avoit à bord un grand nombre d'hommes habillés à la turque & portant de longues barbes. On les prit d'abord pour des Musulmans. On découvrit ensuite que c'étoient des Français qui s'étoient sauvés de l'Egypte. Ils ont tous été faits prisonniers.

On a embarqué, il y a huit jours, à bord de deux frégates turques, 1,500 bostangis exercés à la manière d'Europe; ils doivent concourir à l'expédition d'Egypte contre les Français.

Il est parti d'ici le 16 de ce mois un convoi de cinq mille hommes escorté de vaisseaux de guerre turcs & russes. Il se rend, dit-on, non en Egypte, mais vers les côtes méridionale du ci-devant royaume de Naples.

## ESPAGNE.

*Barcelone, le 24 germinal.*

On a cru ici pendant quelques jours à la guerre contre le Portugal. D'après des ordres arrivés de Madrid, par courrier extraordinaire, on avoit mis un embargo sur les vaisseaux marchands portugais qui se trouvoient dans le port; on y avoit placé de gardes & on en avoit ôté le gouvernail. On le leur a ensuite rendu, après leur avoir fait vendre leur cargaison, & pris des mesures convenables pour qu'ils ne pussent porter aucun secours ni aucune notion aux Anglais, contre lesquels il paroît qu'une expédition se prépare à Majorque & à Carthagene. Un nouveau courrier, arrivé avant-hier de Madrid, paroît relatif à des ordres expédiés tout de suite après à Majorque; mais la correspondance même avec cette isle est en attendant très-difficile, les ennemis croisant toujours dans ces parages. Il y a quatre jours qu'ils ont poursuivi presque à l'entrée du port des vaisseaux suédois, qui vouloient échapper à leur visite; mais le feu des batteries les força à s'éloigner.

Il y a quelque tems qu'on a obtenu de la France une traite de bled; maintenant on avoit répandu dans le bas peuple que ce bled étoit empoisonné. Le gouvernement espere avoir découvert & saisi l'auteur de ce bruit.

On parle d'un dou de cinq millions de piastres fait par le prince de la Paix, & son beau frere, le marquis de Francforte, ci-devant vice-roi du Mexique. Le gouvernement en avoit grand besoin dans ce moment, à l'échéance d'un paiement de la même somme, pour le remboursement du quart d'un emprunt.

## ITALIE.

*Naples, le 14 germinal.*

Le général Macdonald a publié la proclamation suivante :

Peuple napolitain ! les artifices les plus ridicules, les mensonges les plus perfides sont employés pour te séduire & te perdre. Ton dernier tyran, vaincu, abattu, réduit à fuir, déposé par ceux même qu'il avoit choisis pour ses alliés, rendu déjà odieux aux insulaires chez lesquels il a cherché un asyle, veut encore prolonger la durée des maux dont il t'a pendant si long-tems accablé, faire égorgé des hommes paisibles, qui ne sont plus ses sujets, & dévaster ces heureuses contrées sur lesquelles il ne peut plus exercer son antique oppression. Il ne lui reste plus que d'employer des moyens vils pour soufler chez lui le feu de la discorde, faire de tes libérateurs même tes ennemis, & t'abandonner, sans aucune défense, à l'épée vengeresse des républicains.

Dans cet écrit, qu'il fait sourdement répandre, il annonce son prochain retour, & menace de son impuissante colère ceux qui, déployant un zèle patriotique, redoublent d'efforts pour assurer ton indépendance & ton bonheur. Quelle confiance des hommes sensés peuvent-ils avoir dans ses promesses, si effrontément violées, & quel cas peuvent-ils faire d'un pouvoir déchu pour jamais ? N'est-ce pas sa propre perfidie qui l'a renversé de son trône ? N'est-ce pas lui qui, par la plus aveugle imprudence, a violé le traité le plus respectable ; & enfin, ce qui est remarquable, le plus utile à ses propres intérêts ? N'est-ce pas lui qui a défié, insulté, attaqué un peuple toujours vainqueur, & qui, jusqu'au dernier moment, avoit si patiemment supporté les outrages qu'il avoit reçus ? N'est-ce pas lui qui a ordonné le massacre des Français & des patriotes ? N'est-ce pas lui qui, par toutes sortes de vexations, enlevait les propriétés pour nourrir, de ta propre substance, une cour corrompue, ses lâches flatteurs, ses perfides conseillers, ses espions, ses satellites, tes bourreaux ? N'est-ce pas lui qui, au premier aspect du danger qui menaçoit sa timide existence, a pris lâchement la fuite, te laissant à la merci d'un vainqueur qu'il avoit provoqué, emportant avec lui ton or, ton argent, tes bijoux, & tout ce qu'il pouvoit te ravir de précieux ; brûlant, dispersant & détruisant tes dernières ressources, lorsqu'il ne pouvoit te les enlever ? N'est-ce pas lui qui excite à la révolte les habitans paisibles des campagnes, pour satisfaire ses odieux ressentimens & changer en déserts les pays qui ont la déplorable crédulité d'ajouter foi à ses promesses trompeuses ? Comment pourra jamais revenir celui qui n'eut pas le courage de rester, & quels moyens pourra-t-il employer pour reconquérir ce qu'il n'a pu défendre ?

Peuple napolitain, je te révélerai la vérité toute entière. La providence a marqué cet événement mémorable comme tous ceux qui l'ont précédé. La religion elle-même, et ses fidèles ministres, ceux qui suivent les préceptes de l'évangile, ceux qui ne sont pas complices de la tyrannie & de ses crimes, ont annoncé ton irrévocable destinée. Elle ne peut qu'être heureuse si tu le veux : les ressources sont grandes, elles répareront promptement le mal, dès qu'elles seront favorisées par la concorde & par la paix. Habitans des villes, soyez toujours tranquilles & confians ; habitans des campagnes, rentrez dans le sein de vos familles, vivez-vous avec sécurité à vos travaux champêtres, à votre industrie, & persuadez-vous qu'unis au peuple invincible qui vous a délivrés, vous n'avez rien à craindre de ceux qui n'ont pu vous défendre dans l'état de servitude. Le général en chef vous parle au nom de la république



française, en vous assurant de nouveau de la ferme intention où il est de défendre les propriétés, le culte & ses fideles ministres; comme il a juré d'exterminer tous les ennemis publics ou secrets des loix, de la liberté & de la paix générale. Peuple napolitain! pense que la parole des rois fut toujours trompeuse, & combien tu serois insensé de donner quelque foi à celle d'un roi qui a cessé de l'être, qui t'a poursuivi, trahi, dépouillé & abandonné.

Signé, MACDONALD.

Ferrare, le 15 germinal.

Dans quelques communes des environs de Ponte di Lago-Scuvo, frontière de l'ancien état vénitien, des brigands ont arraché les arbres de la liberté. Quelques compagnies de la garde nationale, commandées par le chef de bataillon Pierre Belli, s'y portèrent sur le champ pour arrêter le désordre. Mais un corps de troupes autrichiennes qui secondoit ces excès, fit prisonnier notre détachement, passa le Pô et pénétra jusqu'ici, où il entra le 8 à 3 heures du matin. Quelques-uns des chefs de notre garde nationale furent faits prisonniers; mais les ennemis craignant à leur tour d'être enveloppés, se retirèrent dans la matinée du 9. Cette surprise qui ne pouvoit avoir lieu pendant la nuit, étoit concertée de manière que les Autrichiens pouvoient se sauver du côté de Legnano, dans les états ci-devant vénitiens. Après leur départ, tout est rentré dans l'état ordinaire, et nous nous sommes mis à l'abri de nouvelles tentatives de cette nature.

A L L E M A G N E.

Lindau, le 26 germinal.

Avant-hier, il est arrivé de Bregenz ici 26 bateaux avec pavillon impérial; ils ont embarqué des troupes qu'ils doivent porter à une destination qu'on ignore encore.

On parle ici d'une attaque tentée ces jours derniers par le général Hotze contre la Suisse; mais on n'a pas de détails authentiques sur son résultat.

Si l'on en croit les nouvelles plus que suspectes du Tyrol, il y a eu le 16 germinal une bataille dans laquelle les Français, attaqués par le général Kray, ont eu le désavantage.

Les rapports postérieurs confirment la nouvelle de cette bataille, mais portent que les Impériaux ont perdu 200 hommes, parmi lesquels se trouvent trois généraux, Merkurin, Koracherich et Roos. L'ennemi, suivant ces rapports, s'est retiré derrière le Mincio après cette bataille. Le général Kray a son quartier-général à Villa-Franca, et les Impériaux se sont avancés jusqu'aux bords du Tartaro et de la Tiana. La forteresse de Pesciera, qui a une garnison de 5000 hommes, est étroitement resserrée et doit être incessamment assiégée en forme.

A N G L E T E R R E.

Londres, le 23 germinal.

Le gouvernement a tellement peur de la flotte de Brest, qu'outre la flotte du lord Bridport, il y a encore à Spithéad plusieurs vaisseaux prêts à mettre à la voile. Le commodore Pelew est aussi sorti de Portsmouth avec trois vaisseaux de ligne, pour aller croiser devant Brest.

Les troupes destinées pour l'Irlande avoient été retenues à Portsmouth par les vents contraires; mais le tems ayant changé, elles s'embarquent & partent tous les jours.

Les préparatifs militaires se poussent avec activité en Irlande; tous les endroits de la côte dont l'abordage est facile sont garnis de troupes qu'on renforce de jour en jour.

La frégate espagnole la *Sainte-Thérèse*, de 42 canons & 530 hommes d'équipage, & le chebeck le *Rosario*, de 14 canons & 90 hommes, ont été pris par les anglais près de Majorque. Ils ont surpris à Lambrelles, sur les côtes de

cette île, dix bâtimens espagnols, dont cinq ont été pris & cinq brûlés.

Il se confirme que la frégate américaine la *Constellation*, a pris dans les mers des Antilles, la frégate française l'*Insurgente*, de 44 canons, & l'a conduite le 24 pluviôse à la Basse-Terre de St-Kitts. Les français se sont battus comme des lions & ont perdu 78 hommes.

Le sucre brut a baissé ici de prix d'une manière extraordinaire; & comme il y a de grands approvisionnemens & une récolte abondante, il baissera certainement encore davantage.

Du 29. — La flotte de l'amiral Bridport, consistant dans le *Royal-George* de 100 canons, le *Glory* de 98, le *Saint-George* de 88, le *Prince* de 98, le *Neptune* de 98, le *Pompée* de 80, l'*Achille* de 74, et l'*Anson* de 44, a passé le 24 à midi devant le port de Plymouth, faisant route à l'ouest, avec une forte brise de l'est. Le *Terrible* de 74, mouillé dans la baie de Cousand, se préparoit à mettre à la voile pour le joindre.

L'amiral sir Thomas Paisley a arboré son pavillon de commandant en chef des vaisseaux de S. M. à Plymouth, à la place de celui de l'amiral sir Richard Misy.

Trente-trois bâtimens charbonniers ont péri dans les derniers coups de vent.

Le *Cicéron*, venant du Cap, a été capturé à la vue des Barbares, par le corsaire français le *Démocrate*, après un engagement de trois heures et demie, dans lequel le capitaine du *Cicéron* et deux matelots ont été tués.

Le 23 au matin, M. Floaks, munitionnaire du bâtiment armé l'*Euridice*, venant de l'Inde, est arrivé à Londres avec des dépêches du Bengale. Au départ de ce bâtiment, qui a eu lieu le 9 frimaire, le commodore Blanket étoit à Sacotra, & l'amiral Rainier dans la rade de Mangelas, avec le *Suffolk*, la *Virginie* et une autre frégate.

Des lettres de Madras, du 12 brumaire, annoncent que le 4 du même mois, le lieutenant-colonel Robert, à la tête d'une force considérable, attaqua le camp du Nysam, près d'Hyderabad, & s'en empara sans beaucoup de résistance. Elles ajoutent, qu'à la suite de cette expédition, il a été conclu dans la forteresse de Golcondah un traité d'alliance entre le Nizam & la compagnie des Indes.

On porte de 18 à 20 millions sterling l'emprunt que doit proposer M. Pitt, lorsque les produits de l'*incometax* seront suffisamment connus.

Il est arrivé à Londres, le 28 germinal, un message expédié de Berlin par sir Thomas Grenville. Cet envoyé continuoît d'être traité avec beaucoup d'attention par le roi de Prusse; mais nous ne croyons pas, dit le *Times*, que ce prince veuille prendre part à la guerre.

La chambre des communes d'Irlande, formée en comité, n'est occupée, le 22 germinal, du bill de régence; mais la discussion, en général, a plus porté sur le projet d'union que sur le bill, qui, après de très-longs débats, a passé néanmoins avec plusieurs amendemens.

Les 3 pour 100 consolidés ont monté, le 27 germinal, à 54  $\frac{3}{4}$ . Ils étoient, le 25, à 54  $\frac{1}{2}$ .

R E P U B L I Q U E B A T A V E.

Amsterdam, le 27 germinal.

Rien de nouveau relativement à nos marchandises. Quant à nos changes, ils ont depuis quelques jours beaucoup de mouvement; le papier sur Paris & Bordeaux s'est encore bonifié; celui sur l'Espagne est en baisse continue; Madrid, qui étoit à 74 il y a trois jours, n'est plus qu'à 73; le



Portugal, au contraire, se relève, ainsi que Livourne, Gènes & Hambourg; Vienne a légèrement fléchi.

## REPUBLIQUE FRANÇAISE.

*Bruxelles, le 4 floréal.*

Le général de division Chérier, commandant les troupes françaises qui se trouvent dans les quatre nouveaux départemens de la rive gauche du Rhin, va former un corps d'observation sur le Bas-Rhin, dont le quartier-général sera établi à Dusseldorf. Il défile toujours des troupes venant de la Hollande, par Cleves et ses environs; elles continuent leur marche sans s'arrêter vers la rive droite du Rhin; il ne restera dans la république batave qu'un corps d'environ 10 mille hommes de troupes françaises.

On mande de Wesel, qu'il est certain que le roi de Prusse viendra visiter l'armée d'observation de la Westphalie, dans le courant du mois de prairial: on commence déjà à faire des préparatifs pour sa réception. Le landgrave de Hesse-Cassel viendra prendre ce prince à Minden, pour le conduire ensuite à Cassel, où il s'arrêtera à ce que l'on croit, quelques jours avant de retourner à Berlin. L'armée d'observation qui occupe les bords du Weser, doit être campée pour le 25 floréal.

Il arrive continuellement ici un grand nombre de conscrits que l'on incorpore dans les nouvelles demi-brigades ou dans les anciens corps. Les neuf départemens réunis fourniront, sous peu, un corps considérable pour le service des armées de la république. Le mode de remplacement accordé par la loi, pour les individus de la 2<sup>e</sup>. et 3<sup>e</sup>. classe, a causé ici les plus grandes sensations, & ne contribuera pas peu à produire les résultats les plus satisfaisans.

Quelques bâtimens de guerre anglais ont reparu, le 1<sup>er</sup>. de ce mois, dans l'Escaut occidental.

*PARIS, le 6 floréal.*

Le département de la Seine doit fournir pour son contingent 3983 conscrits.

— Le général Jourdan est nommé inspecteur-général de l'infanterie d'une de nos armées. On croit que c'est de celle d'Italie.

— Le général de brigade, François Dutertre, a été renfermé à l'Abbaye, le 4 de ce mois, pour n'avoir pas gardé les arrêts ordonnés par le directoire.

— Le citoyen Trouvé, ministre de la république, & le citoyen David, secrétaire de la légation près le duc de Wurtemberg, viennent d'arriver à Paris. Ils ont été obligés de quitter Stuttgart sur l'intimation qui leur en a été faite par le prince Charles. Au moment où un adjudant-général de l'archiduc leur signifioit de quitter le Wurtemberg, trois régimens autrichiens cernoient la ville. Ils ont été escortés jusqu'aux avant-postes français.

— Les citoyens Taylor & Andrews, Anglais, domiciliés en France depuis plusieurs années, qui avoient été incarcérés au Temple, il y a quelques mois, ont été remis en liberté, le 3 de ce mois. Le même jour, les citoyens d'Hieres & Pichard, détenus dans la même maison d'arrêt, ont également été relâchés.

Tous les Belges qui sont encore au Temple, à Pélagie & à la Force, au nombre de 35, ont l'espoir de recouvrer leur liberté d'ici à peu de jours. Ce ne sera, assure-t-on, qu'après leur mise en liberté, que les 85 Belges qui ont Paris pour prison depuis deux décades, obtiendront la permission de retourner dans leurs foyers.

Ce sont les citoyens Coutreras, notaire à Gand; Poli

(de Cologne), directeur des messageries à Bonn & à Coblenz; Wanailbrouck, rentier, demeurant à Gand, & Vandevelde, du même département, qui ont été renfermés au Temple le 2 de ce mois.

— Le délai d'un mois qui avoit été accordé aux chauffeurs dernièrement exécutés, n'a point été infructueux, et quelques-uns d'entr'eux ont fait des révélations par suite desquelles un grand nombre de leurs complices ont été arrêtés.

— Le tribunal de commerce de Dieppe vient d'ordonner la restitution du navire américain l'*Elisabeth*, capitaine Chandler, venant de Lisbonne, et a condamné ses capteurs aux dommages et intérêts.

— Le tribunal de police correctionnelle du canton de Puget-Théniers, département des Alpes-Maritimes, a condamné, le 13 de ce mois, le citoyen Jean-Baptiste Henric, cultivateur, à un an d'emprisonnement, à 300 fr. d'amende & aux dépens, pour avoir sciemment recélé Honoré Henric, son fils, réquisitionnaire & déserteur du dépôt de Nice.

— La citoyenne Bazin, épouse d'un aubergiste de la commune de Ferrière, département de l'Oise, est accouchée, dans l'espace de vingt-quatre heures, de cinq garçons qui sont morts aussitôt après leur naissance. Cinq décades après ses couches, elle avoit complètement recouvré sa force et sa santé.

— Si on en croit quelques lettres d'Italie, une partie des Russes y a fait sa jonction avec l'armée autrichienne.

### *Bulletin des assemblées électorales.*

Celle du Finistère a nommé Legogal-Toulgoet, commissaire du directoire près le tribunal criminel du département; Rion, député actuel; Abgral, ancien administrateur du département; Kervelegan, ex-constituant et ex-conventionnel.

Celle de la Charente, Desprez & Lassée, députés actuels.

Celle de l'Aisne, Duplaquet, commissaire du directoire près l'administration centrale; Dmonceaux, président du tribunal-criminel; & Denisart, administrateur du département.

Celle de la Côte-d'Or, Deze, accusateur-public; Guillemot (de Beaune), député actuel; Morizot & Godard (d'Arnay-sur-Aroux).

Celle du Tarn, Pezous, ex-constituant, juge au tribunal civil du département; Bermond, président de l'administration municipale de la commune de Gaillac; Corbière, commissaire du directoire près les tribunaux civil et criminel, a été nommé juge au tribunal de cassation.

Celle de la Gironde, Labreuste et Couzard, membres actuels du conseil des cinq-cents.

Celle de Sambre & Meuse avoit fait la moitié de ses nominations, quand tout-à-coup des difficultés survenues le 27 germinal troublèrent l'harmonie qui s'étoit maintenue jusqu'alors, et produisirent une scission. L'assemblée mère a nommé Tarte, administrateur du département; et les scissionnaires, Neukome, commissaire du directoire près le département.

## CORPS LEGISLATIF.

### CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Présidence du citoyen HEURTAULT-LAMERVILLE.

*Séance du 6 floréal*

La commune d'Argenteuil, département de Seine & Oise, sollicite une exception à la loi du 19 fructidor, en faveur des citoyens de l'âge de la conscription qui étoient mariés à



cette époque. Cette exception demandée paroît motivée sur les besoins de l'agriculture.

Le conseil passe à l'ordre du jour.

Des amateurs de Hambourg invitent le conseil à fixer l'état de la législation sur la course et les prises maritimes.

Le conseil ajourne à la décade prochaine la discussion des projets présentés par la commission de la marine.

Duchâtel (de la Gironde) obtient la parole. Au nom d'une commission spéciale, chargée de l'examen d'un message du directoire exécutif relatif aux pensionnaires de l'état & rentiers, il développe des considérations générales sur la dette publique consolidée, sur son système & ses effets. L'orateur peint ensuite les longues souffrances des rentiers; il loue leur patience & leur silence au milieu des plus grandes privations, & il observe que leurs maux rejaillissent sur la société toute entière; il rappelle que les rentes de l'état sont comprises dans l'état des dépenses de l'an 7 pour 89 millions, & que pareille somme leur est désignée sur les contributions directes & les patentes de l'année; qu'elles sont payées en bons admissibles en paiement de ces contributions; que cette délégation distrait du trésor public les 89 millions; qu'elle embrasse & assure conséquemment le paiement de cette dette sacrée.

Duchâtel propose d'assurer ainsi leurs arrérages futurs, de dégager les paiemens d'une foule de difficultés & d'entraves qui les retardent, & d'élaguer toutes les formalités inutiles qui ne font qu'accroître la misère des rentiers, par les frais qu'ils sont obligés de faire: il indique les moyens d'opérer ces bons effets. Ces moyens sont, l'abolition des certificats de résidence, de faire le paiement sans retard au porteur de l'inscription, d'excepter de la formalité de l'enregistrement les certificats de vie.

Le rapporteur met au rang des principaux moyens à adopter pour ramener tout-à-fait le crédit & la confiance, la clôture de la liste des émigrés, dont l'ouverture prolongée est un sujet d'inquiétude & d'effroi pour les meilleurs citoyens. Le rétablissement du crédit public, dit-il, doit être l'objet de tous vos soins: lui seul peut rendre la vie au corps social & le fortifier. Une nation, quelque grande qu'elle fût, ne pourroit être qu'un colosse aux pieds d'argile, si elle restoit privée du crédit & de la confiance qui ne peut naître que de lui. Ce bien inestimable ne peut s'acquérir & se conserver que par l'ordre dans les finances, par des revenus assurés, par l'exactitude la plus scrupuleuse dans les engagements. C'est un engagement sacré pour la nation que le paiement de sa dette; & de plus, que n'aurez-vous pas fait pour assurer son bonheur, lorsque vous lui aurez rendu l'amour de plus de 150 mille familles de rentiers souffrants, & répandus sur toute la surface de la république?

Duchâtel présente ensuite deux projets de résolution: le premier tend à assurer le paiement de la dette publique et à la dégager de toutes formalités gênantes et coûteuses; le second a pour objet de simplifier la formalité des transferts. — Impression et ajournement.

Sur la motion de Berlier, une commission est chargée d'un rapport sur le mode uniforme à adopter à l'avenir pour la vérification des procès-verbaux des assemblées électo-  
rales.

On procède au scrutin pour le renouvellement de la commission des inspecteurs.

Le directoire demande pour chacun des ministres de la guerre, de la marine et de l'intérieur, un crédit de 5 millions pour les dettes avec les étrangers, antérieures au 1<sup>er</sup> vendémiaire an 5; & de plus, un rapport sur la manière de liquider et acquitter ces dettes en domaines nationaux. — Le tout est renvoyé à la commission existante, qui, déjà, eût fait son rapport, dit Aubert, si le ministre des finances lui eût fourni tous les renseignements nécessaires.

Mallarmé présente une nouvelle rédaction du projet sur les jugemens rendus d'après de faux témoignages. Un membre combat ce projet comme dangereux. La suite de la discussion est ajournée.

#### CONSEIL DES ANCIENS.

Séance du 6 floréal.

Le conseil reçoit et approuve de suite une résolution du 4 floréal, qui porte que, dans les départemens où il y a eu scission dans les assemblées électo-  
rales, les seuls députés admis au corps législatif seront reçus à réclamer leurs frais de voyage.

Il en approuve une autre du même jour, qui charge le directoire de faire parvenir dans deux décades au corps législatif l'état par aperçu des dépenses ordinaires & extraordinaires de l'an 8.

Sur le rapport de Cretet et après avoir entendu son commissaire aux archives, le conseil approuve une résolution du 27 germinal, relative aux appointemens des employés du conseil des anciens & des archives.

On procède au renouvellement de la commission des inspecteurs. Les nouveaux membres sont: Tartayron, Perrin [des Vosges], Boidas, Chapsal & Roujoux.

Le conseil s'ajourne à octidi.

Bourse du 6 floréal.

Amsterdam.....	61, 62.	Montpellier.....	pair 10 j.
Idem cour.....	57 $\frac{3}{4}$ , 58 $\frac{3}{4}$ .	Rente provis.....	8 f. 50 c.
Hambourg.....	194, 192.	Tiers cons.....	10 f. 65 c.
Madrid.....	10 f.	Bon $\frac{3}{4}$ .....	1 f. 15 c.
Mad. effect.....	10 f. 62 c.	Bon $\frac{1}{2}$ .....	1 f. 9 c.
Cadix.....	10 f.	Bon $\frac{1}{4}$ .....	.....
Cadix effectif.....	14 f. 62 c.	Bon des 6 dern. mois de l'an 6,	.....
Gènes.....	98 $\frac{3}{4}$ , 97.	.....	76 f. 75 c.
Livourne.....	106, 105.	Or fin.....	106 f.
Bâle.....	1 ben., pair.	Ling. d'arg.....	50 f. 75 c.
Lausanne.....	$\frac{1}{4}$ p.	Portugaise.....	97 f. 63 s.
Milan.....	53.	Piastre.....	5 f. 48 c.
Geneve.....	.....	Quadruple.....	81 f. 75 c.
Lyon.....	pair 15 j.	Ducat d'Hol.....	11 f. 75 c.
Marseille.....	pair 10 j.	Guinée.....	26 f. 50 c.
Bordeaux.....	pair 15 j.	Souverain.....	35 f. 25 c.
Esprit $\frac{3}{4}$ , 385 à 390 f. — Eau-de-vie de Montpellier, 22 deg., 300 fr. — Rochelle 22 d. 310 fr. — Cognac 22 d. 330 f. — Huile d'olive, 1 f. 25 à 35 c. — Café Martiniq., 3 fr. 45 c. — Café St-Domingue, 3 fr. à 3 fr. 5 c. — Sucre d'Anvers, 2 fr. 60 à 70 c. — Sucre d'Orléans, 2 f. 55 à 60 c. — Savon de Mars., 1 f. 12 à 15 c. — Coton du Levant, 2 f. 60 à 80 c. — Coton des Isles, 4 f. 55 c. à 5 f. 10 c. — Sel, 4 f. 75 c. à 5 f.			

A. FRANÇOIS.